




FO DGFIP 54
la force syndicale

Cité Administrative - Bat. Y
54000 NANCY
06 73 57 17 11
fo.ddfip54@dgfip.finances.gouv.fr

Site WEB : www.fo-dgfip-sd.fr/054/

Le budget de la désespérance!

Dans le cadre de la présentation du projet de Loi de Finances pour l'année 2014, les ministères économiques et financiers connaissent 2564 nouvelles suppressions d'emplois.

Depuis 2001, c'est un quart des effectifs qui a disparu dans les directions de Bercy !

Les ministres de Bercy concrétisent leur volonté d'afficher les missions économiques, fiscales, industrielles comme **non prioritaires** dans l'action gouvernementale, en totale contradiction avec les discours entendus tout au long de cette année sur la nécessaire lutte contre toutes les fraudes.

Dans ce contexte, les démarches stratégiques directionnelles en cours de finalisation, ne constituent qu'un « habillage organisationnel » pour justifier ces choix budgétaires.

Les crédits de fonctionnement seront eux **amputés de 50 millions d'euros**, alors que dès cette année de nombreuses directions se trouvent en graves difficultés financières. Cette amputation budgétaire engendre des mesures restrictives sur les moyens de contrôle, des retards sur les paiements aux fournisseurs et des retards de remboursement des frais de déplacements des agents.

Alors que tous les acteurs de prévention font le constat d'une souffrance au travail qui s'installe durablement, il va sans dire que ces nouvelles suppressions d'emplois et ces restrictions supplémentaires de moyens de fonctionnement ne feront qu'**aggraver encore les conditions de travail** des agents.

Dans le même temps, le PLF 2014 entérine le gel de la valeur du point d'indice pour la **4ème année consécutive**, la revalorisation des cotisations retraite, la suppression de la déductibilité des frais de scolarité, l'abaissement du quotient familial. Autant de mesures qui viendront amputer à nouveau le pouvoir d'achat des agents. Une double peine qui se traduit en quelque sorte « **par un travailler plus pour gagner moins** » !

Démarche stratégique ou démarche de destruction méthodique ?

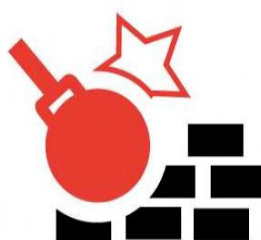
Pour FO, la démarche stratégique est la déclinaison logique de la MAP, doctrine qui derrière le vocable « modernisation » cache les termes « **austérité budgétaire** » et « **destruction des services publics** ».

Pour n'effaroucher personne, la présentation de la démarche stratégique masque la brutalité des actions que le directeur général entend mettre en œuvre.

L'objectif consiste à reformater l'organisation de la DGFIP et de son réseau de proximité selon un schéma qui permettra d'en réduire les coûts de fonctionnement et d'absorber les suppressions d'emplois, puisque notre administration a été condamnée à la peine perpétuelle dans ce domaine par les gouvernements successifs.

Pour FO-DGFIP, nous sommes aux antipodes d'une stratégie de développement du service public.

Une stratégie qui liquide les directions départementales, une stratégie qui renforce le rôle des délégués du directeur général et l'interrégionalisation.



**LA DÉMARCHÉ STRATÉGIQUE
DESTRUCTION
MÉTHODIQUE
DE LA DGFIP**

La surprise du chef

« Le 15 octobre ? Une échéance de taxe foncière ? Personne ne m'a prévenu. » Voilà ce que la direction a dû se dire le jour de la réunion avec les agents concernés par le transfert de l'impôt de Maxéville au SIP de Nancy N-O. En effet c'est la date qui a été retenue pour mobiliser nos collègues sur la future restructuration du 1er janvier 2014. Une preuve supplémentaire du décalage entre la réalité du terrain et l'idée que la Direction s'en fait. Les redevables éconduits qui se sont déplacés à Maxéville ont dû apprécier.

Qui a peur du grand méchant loup ?

Lors du dernier CTL, notre Direction a été surprise d'apprendre que certains agents pouvaient être impressionnés à l'idée de se retrouver en entretien avec un de ses membres.

Mr HUMBERT s'est senti visé et flatté d'avoir un tel pouvoir d'influence sur nos collègues.

Qui a peur du grand méchant loup, c'est pas nous.

N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez être assisté lors d'un entretien avec la Direction.

Transfert des agents de Maxéville au SIP de Nancy Nord-Ouest : La direction, qui avait refusé que les syndicats participent aux négociations va devoir trouver un plan B en urgence !

Dans le vaisseau Amiral tout était calculé, projeté, programmé... bâclé !!!

Je bouge mes pions en J1 (euh ! pardon, mes agents). Touché !

Je les stocke dans un coin en J2 (euh, un bureau). Touché !

Je ne leurs dit pas exactement ce qu'ils feront...

Jusque là, ils ne voyaient pas beaucoup de contribuables à Maxéville car ces deniers se déplacent déjà en masse sur la Cité Administrative, n'est-ce pas Gab ? Je dis donc J3. Touché !

Xav, peux-tu me prêter un peu d'argent, on va leur faire miroiter le pactole à ses..., comment tu dis déjà... Ah, oui, Agents. Il en reste encore beaucoup dans le département.

Par ces temps de crise, ils vont prendre la prime sans rien dire. Je dis donc J4. Touché !

Mais voilà, à naviguer au milieu des récifs, notre vaisseau Amiral ne s'attendait pas à ce que ses Agents disent NON !!! Nous ne suivons pas votre mission, faute de visibilité sur nos futurs locaux qui ne seront pas fini pour le 1er janvier, nos tâches pas très bien définies... Pour J5, c'est dans l'eau !!!!! Et il reste maintenant un mois pour trouver un plan B et 3 autres agents pour aller à Nancy Nord Ouest !

Grève du 10 septembre 2013

Taux de grève national : 15,84 %

Taux de grève en Meurthe-et-Moselle : 20,34 %

Cet écart montre un mal-être particulier pour la Meurthe-et-Moselle et confirme notre ressenti au cours de nos récents passages dans les postes du département.

La DDFIP 54 tape sur les caisses !

Alors que les caisses nationales et locales sont vides, la DDFIP 54 a décidé de prendre soin des agents en charge des postes de caissiers.

Mal adaptées aux spécificités du travail de caisse (nombreux mouvements pour prendre et rendre la monnaie et les justificatifs) deux caisses du département ont récemment été réaménagées.

Et quand notre administration décide de prendre soin de ses agents, elle sait fignoler ses opérations ! Un an d'attente dans un cas et trois ans dans l'autre pour des travaux d'agencement qui ont pris une journée.

Une efficacité dont l'administration soviétique des années 50 n'aurait rien à nous envier.

Avec FO, défendons nos retraites !



LES 7 ERREURS...

1-- On vit de plus en plus vieux, c'est normal de travailler plus longtemps.

Non, car si on vit plus longtemps, c'est aussi parce que l'on n'est plus obligé de travailler et de s'épuiser jusqu'au bout!

2-- Le système de retraite est inégalitaire.

Non, c'est le système économique qui génère des inégalités: inégalités Hommes-Femmes au travail sur les salaires, la précarité, la responsabilité professionnelle...

3-- Le système français par répartition est trop compliqué: trente-huit régimes différents.

Mais au Royaume-Uni, le système par capitalisation est constitué de plus de trois cent cinquante fonds de pension qui, souvent avec la crise financière, conduisent à la ruine l'épargne des salariés!

4-- 1990: 9,5 millions de retraités, 2030: 21 millions de retraités.

C'est la spéculation financière qui est un poids mort pour l'économie, pas les retraites: les pensions sont réinvesties dans l'économie parce que les retraités consomment, comme tout salarié (alimentation, transport, tourisme...), générant une activité locale productive d'emplois, et contribuent à l'impôt (sur le revenu et TVA).

5-- Quatre actifs cotisaient pour un retraité en 1960, deux actifs pour un retraité en 2010.

Mais entre-temps la productivité du travail a augmenté de l'ordre de 3% en moyenne par an, autrement dit un salarié produit 3% en moyenne de richesses supplémentaires chaque année.

6-- Retraites: un coût qui augmente.

Les plus de 60 ans représentent aujourd'hui 22% de la population, quand les pensions représentent 13% du PIB (ensemble des richesses produites).

7-- Dans plusieurs pays d'Europe on part plus tard en retraite.

Mais il y a un transfert vers l'invalidité, qui représente environ 14% des dépenses de prestations sociales en Suède et au Danemark, 13% en Finlande, 9% au Royaume-Uni, contre 6% en France.

BULLETIN D'ADHESION FO DGFIP <small>la force ouvrière</small> MEURTHE ET MOSELLE	NOM : _____	PRÉNOM : _____
	ADRESSE MÊL : _____	
	GRADE : _____	QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____%
	AFFECTATION : _____	
	déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. - DGFIP)	
Fait à _____ le _____		
(signature)		
→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu		
<small>Bulletin d'adhésion à renvoyer à : Jean-Louis SZATMARI / SIP de Lunéville / 4 rue Edmond Delorme / 54300 LUNÉVILLE</small>		